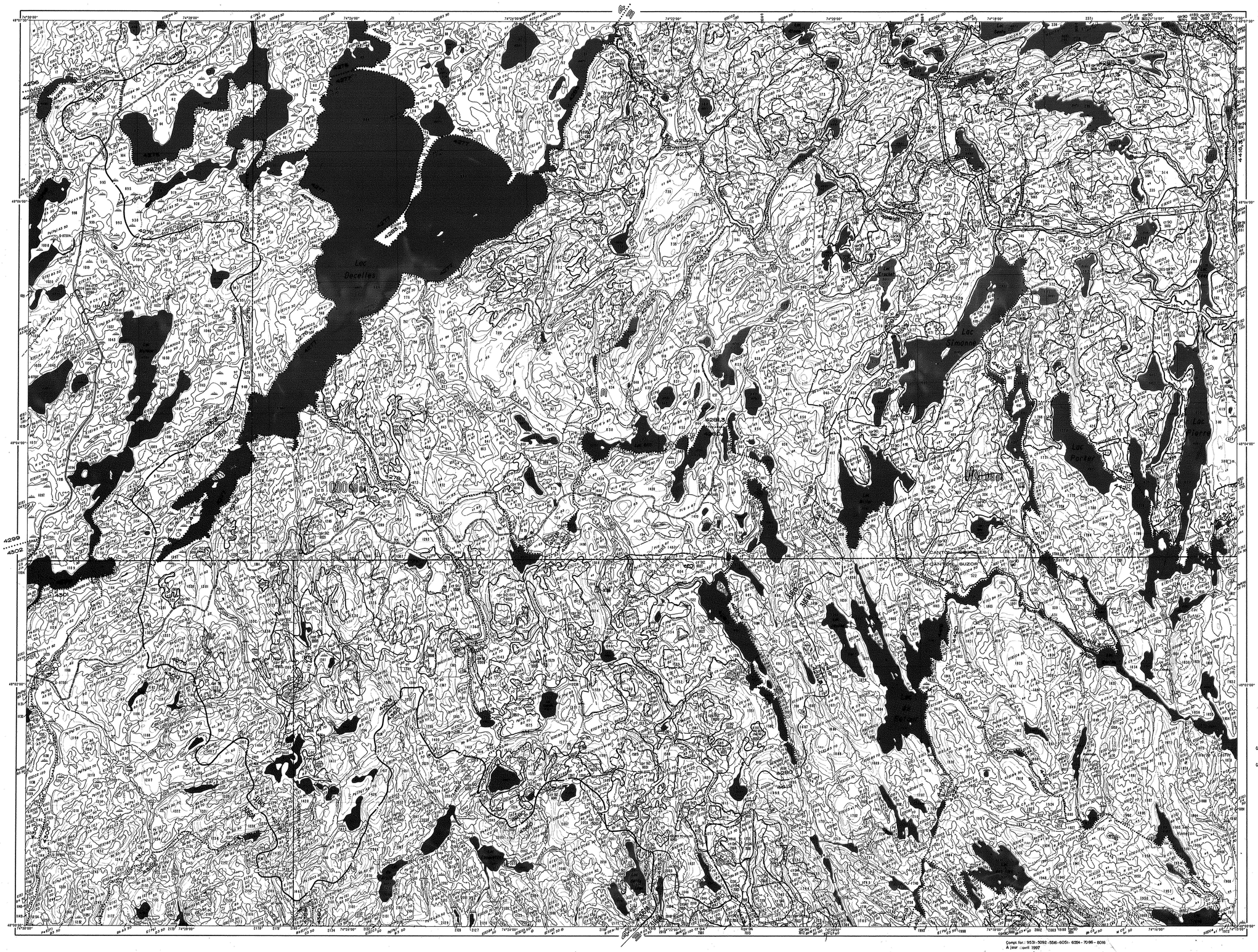

GOUVERNEMENT DU QUÉBEC
MINISTÈRE DE L'ÉNERGIE ET DES RESSOURCES
DIRECTION GÉNÉRALE DES FORÊTS
DIRECTION DE L'AMÉNAGEMENT DE LA FORÊT
SERVICE DE L'INVENTAIRE FORESTIER

CARTE FORESTIÈRE

ÉCHELLE 1:20 000

Kilomètres 0 0.5 1.0 1.5 2.0 2.5 3.0 Kilomètres

V

Cartographie de fond produite par le Service de la photogrammétrie et de la cartographie, du Ministère de l'Énergie et des Ressources du Québec.

Cette carte résulte de la compilation sur une base cartographique de l'information cadastrale disponible et n'a pas de caractère légal.

Autoroute, route principale
Route secondaire : pavée, non pavée
Route tertiaire, rue
Route en construction, sentier
Réseau routier ajouté par le SIF
— primaire
— secondaire
— tertiaire
Remblai, déblai
Mur de soutènement : droit, incliné
Voies ferrées
Voie en construction
Voie abandonnée
Pont, viaduc, passerelle
Tunnel, ponceau, buse
Contour des peuplements
Contour des interventions

Laisse des hautes eaux
Limite des eaux, définie sur les photographies
Limite indéfinie des eaux, gouffre, résurgence
Cours d'eau intermittent ou fossé
Rapides, chute
Sable, vase, gravier, galets
Rocher ou récif, roches à fleur d'eau
Barrage, barrage de castor
Cale, cale sèche, épave
Ancrage, base d'hydravions
Réservoir, puits de mine, cheminée d'usine
Carrière, mine, sablière ou gravière
Arrachement, dune, formation glaciaire
Cimetière, zone urbaine dense
Piscine, réservoir d'eau
Moulin à vent, éolienne
Ligne de faîte, bassin primaire
— bassin secondaire
— bassin tertiaire
— bassin quaternaire
Limite de tenure
Limite de division de recensement
Limite de municipalité
Limite de canton, seigneurie
Limite de parcelle
Ligne de rang, de lot
Ligne approx. de rang, de lot

LÉGENDE DE LA COMPTABILITÉ FORESTIÈRE

Coupe par trouées ..... cpt
Coupe avec protection de la régénération ..... cpr
Coupe avec réserves de semenciers ..... cps
Coupe par bandes, ensemencement ..... cpe
Coupe à diamètre limite ..... cpa
Coupe à diamètre limite et dégagement des tiges d'avenir ..... cdd
Coupe de sevrage ..... cs
Coupe de jardinage (ou à pied) ..... cjp
Plantation à racines nues ..... pin
Plantation en récipients ..... pir
Plantation de boutures ..... pbo
Plantation de plants ..... pla
Friche commerciale ..... frc
Résultat dans les bateaux boisés (obstacles libres) ..... ab

N.B. Ces interventions n'ajoutent aux perturbations et ses origines de la légende forestière.

LÉGENDE FORESTIÈRE

TYPE DE COUVERT

RÉSINEUX (groupements et sous-groupements)

Résineux
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à mélèze
— — à thuya (cèdre)
— — à thuya (cèdre)
Pessière
— — (épinette noire et/ou l'épin rouge occupent plus de 75% de la portée-tige)
— — à thuya (cèdre)
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette
— — (plantation d'épinette blanche)
— — (plantation d'épinette noire et/ou rouge)
— — (plantation d'épinette noire)
— — (plantation d'épinette rouge)
Sapinière
— — (le sapin et/ou l'épin. blanche occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à mélèze
— — (plantation de sapin baumier)
Pinède à pin gris
— — — à pin rouge
— — — et/ou mélèze (ils occupent plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin rouge
— — — (le pin rouge occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — avec thuya (cèdre)
— — — avec épinette noire et/ou épinette rouge
— — — avec mélèze
— — — avec pin blanc
— — — avec pin gris
— — — avec sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pinède à pin gris
— — — (le pin gris occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — — à thuya (cèdre)
— — — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — — à mélèze
— — — à pin blanc et/ou pin rouge
— — — à pin rouge
— — — à sapin et/ou épinette blanche
— — — (plantation)
Pruchière
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
Cédrière
— — (le thuya occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation)
Prucheraie
— — (la pruche occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à mélèze
— — à pin blanc et/ou pin rouge
— — à pin gris
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de pin sylvestre)
MÉLÈZE
— — (le mélèze occupe plus de 75% de la portée résineuse)
— — à thuya (cèdre)
— — à épinette noire et/ou épinette rouge
— — à pin blanc
— — à pin rouge
— — à pin gris
— — à pruche
— — à sapin et/ou épinette blanche
— — (plantation de mélèze japonais)
— — (plantation de mélèze laricin)

TYPE DE COUVERT

MÉLANGES (groupements et sous-groupements)

Feuillu d'essences tolérantes
— — — — avec pin gris
— — — — avec pin rouge
— — — — avec résineux
— — — — avec thuya
— — — — avec épinettes noire ou rouge
Bouleaux à bouleaux blancs
— — — avec sapin
— — — avec épinettes noire ou rouge
— — — avec pin gris
— — — avec pin blanc
— — — avec pin rouge
— — — avec résineux
Bouleaux à bouleaux jaunes
Feuillu d'essences résineuses
Peuplier avec sapin
— — avec pin gris
— — avec pin blanc
— — avec épinette noire ou rouge
Cerisier avec résineux
Cerisier avec résineux
Feuillus mélangés
— sur station tempérée
— sur station humide

FEUILLUS (groupements)

Feuillus
— — d'essences tolérantes
— — d'essences intolérantes
— — sur station humide
Bouleaux à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Peuplier
Cerisier
Frênes
— — à bouleaux blancs et/ou bouleaux gris
— — à bouleaux jaunes
Chênes
— — à feuillus d'essences intolérantes
— — à feuillus d'essences tolérantes
Plantation d'érable à sucre
— — de bouleaux jaunes
— — de chêne rouge
— — de peuplier hybride
— — de frêne d'amérique

TERRAIN FORESTIER IMPRODUCTIF

Dénudé et semi-dénudé sec
Dénudé et semi-dénudé humide
Aulnaie

TERRAIN NON FORESTIER

Eau (rivières et lacs)
Ligne de transmission d'énergie (emprise)
Terrain agricole
Emplacement urbain, camping, villégiature, centre de ski, terrain de golf, etc.

PERTURBATION

Coupe partielle
Coupe partielle en bande
Coupe partielle par trouées
Coupe partielle plus épidémie légère
Chablis partiel
Épidémie légère
Brûlis partiel

DÉFOLIATION

Pour les types de sapin et épinette blanche vivantes: ⊖ 10-50% ⊕ 51-99%

ORIGINE

Coupe totale
Coupe partielle
Chablis total
Épidémie sévère
Friche
Plantation

CLASSES D'ÂGE

FORÊT ÉQUIENNE CLASSES	TIGES DE:	FORÊT ÉTAGÉE CLASSES	
10 (ans)	0-20 ans	70-30 (ans)	30-70 (ans)
30	21-35	80-20	20-80
50	40-60	90-50	50-90
70	61-80	100-50	50-100
90	81-100	120-50	50-120
120	101 et plus	120-70	70-120

FORÊT HÉQUINNE

Jeune (jeune indépendant): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges entre D et 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges entre D et 50 cm.
Vieux (vieux indépendant): Peuplé à dominance de feuillus tolérants, majorité des tiges supérieures à 90 cm; autres peuplements, majorité des tiges sont plus de 50 cm.

GRILLE DENSITÉ-HAUTEUR

HAUTEUR / DENSITÉ	10m	17m	13m	7m	5m	3m
	1	2	3	4	5	6
A 80%	A1	A2	A3	A4	A5	6
B 60%	B1	B2	B3	B4	B5	6
C 40%	C1	C2	C3	C4	C5	6
D 20%	D1	D2	D3	D4	D5	6

CLASSES DE PENTE

CLASSES	% DE PENTE	SYMBOLES CARTO.
Légère	0 à 30%	aucun
Moyenne	31 à 60 %	1
Forte	61 à 90 %	2
Abrupte	91 % et plus	3

Inaccessibles actuelles de pente > 30 %
N.B. : Les classes de pente sont indiquées dans les forêts publiques seulement.

EXEMPLES D'IDENTIFICATIONS FORESTIÈRES

S1E3 C3 sp 50m G — S : sécheresse; E : exposition; C : classe de pente; sp : espèce; 50m : hauteur; G : gelivure
P C3 c4 b D1 — P : perturbation; C : classe de pente; c : classe d'âge; b : origine; D : classe de densité; 4 : classe de hauteur; 1 : type de couvert; 3 : classe de densité; sous group. d'essences; groupement d'essences

CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. : FOSTIN, WALSH & ASS.
SIGNATURE : Réjean Fostin
CARTO. FOREST. EXÉCUTÉE PAR: BUR. D'ING. FOR. :
SIGNATURE :

COMPOSANTES TERRITORIALES

Région administrative 4
Unité de gestion 43-2
Unité d'aménagement
Unité de sondage 3*
Mode de tenure ou de gestion 000
Bloc d'aménagement 09
Concessionnaire ou autres 04
Bassin hydrographique 316
Bassin primaire 15*
Bassin secondaire
Unité de gestion privée
Municipalité 32900
Division de recensement 1
Municipalité
Cadastre
Parcelle 4420*
Région écologique 8c2
Municipalité régionale de comté ..... M.R.C. 400 LE HAUT ST-MAURICE

*: Signifie que la composante est donnée en exemple, qu'elle n'est pas unique, et qu'une consultation de la carte est nécessaire pour les identifier et les localiser.

Carte forestière: Photographie aérienne : 1987
Année de publication : 1998
Année de révision :

Divisions territoriales en date du : / /
Déclinaison magnétique : 17° ouest
Équidistance des courbes : 10 mètres

TABLEAU D'ASSEMBLAGE

32-B-7	32-B-8	32-A-5	
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	
32-B-2	32-B-1	32-A-4	
S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	S.E. / S.O.	
N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	N.E. / N.O.	
31-O-15	31-O-16	31-P-13	

32 B/1 S.O.